Classement des infrastructures de transports terrestres bruyantes

Infrastructures routières et lignes ferroviaires à grande vitesse

Tronçon d'infrastructure classé

Catégories	Largeur de tissu affecté par le bruit
Catégorie 1 : 300 dB(A) Niveau sonore au point de référence en période diurne	largeur 300m
Catégorie 2 : 76 dB(A) Niveau sonore au point de référence en période diurne	largeur 250m
Catégorie 3 : 71 dB(A) Niveau sonore au point de référence en période diurne	largeur 100m
Catégorie 4 : 68 dB(A) Niveau sonore au point de référence en période diurne	largeur 30m
Catégorie 5 : 65 dB(A) Niveau sonore au point de référence en période diurne	largeur 10m

Zone d'exposition au bruit

Secteur affecté par le bruit

Lignes ferroviaires conventionnelles et lignes de tramway

Tronçon d'infrastructure classé

Catégories	Largeur de tissu affecté par le bruit
Catégorie 1 : 300 dB(A) Niveau sonore au point de référence en période diurne	largeur 300m
Catégorie 2 : 81 dB(A) Niveau sonore au point de référence en période diurne	largeur 250m
Catégorie 3 : 76 dB(A) Niveau sonore au point de référence en période diurne	largeur 100m
Catégorie 4 : 71 dB(A) Niveau sonore au point de référence en période diurne	largeur 30m
Catégorie 5 : 68 dB(A) Niveau sonore au point de référence en période diurne	largeur 10m

Zone d'exposition au bruit

Secteur affecté par le bruit

CONSTRUIT — NON CONSTRUIT

PLAN LOCAL D'URBANISME & DE L'HABITAT

PLU -H

DECLINAISON COMMUNE

MISE A JOUR N°6

2023

GIVORS SUD

ANNEXE

C.4.4.2 - Voies bruyantes

Echelle : 1/5000

Valeur réglementaire limitée à l'intérieur du périmètre de la commune

DPC MB_BGE_VOIES BRUYANTES_C_GIVORS_SUD_01-HB01

MÉTROPOLE GRAND LYON

Service Bruit et Cartographie Métropole Lyon